



<b>COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE</b>
<b>Trente-septième session</b>
<b>Rome, 17-22 octobre 2011</b>
<b>ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ</b>

- I. ORGANISATION DE LA SESSION
- II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU CSA
- III. DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LA GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS, DES PÊCHES ET DES FORÊTS, DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE
- IV. INITIATIVES MONDIALES ET RÉGIONALES ET LIENS AVEC LE CSA: ÉTAT DE LA QUESTION
- V. TABLES RONDES
- VI. COORDINATION MONDIALE ET APPUI AUX PROCESSUS NATIONAUX
- VII. MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DU CSA
- VIII. QUESTIONS DIVERSES
- IX. RAPPORT DE LA SESSION

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org/cfs](http://www.fao.org/cfs). Les documents seront remis aux délégués sous forme électronique au moment de l'inscription.

## **NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

1. La trente-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) s'ouvrira le lundi 17 octobre 2011 à 14 h 30, au Siège de la FAO. Elle devrait se poursuivre jusqu'au samedi 22 octobre 2011, à 13 heures.

### **I. ORGANISATION DE LA SESSION**

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.
- b) Composition du Comité.
- c) Composition du Comité de rédaction.

### **II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU CSA**

- a) Retransmission sur le web d'une déclaration liminaire du Secrétaire général de l'ONU (à confirmer).
- b) Déclarations des chefs de secrétariat de la FAO, du FIDA et du PAM et du Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- c) Faits saillants de l'édition 2011 de L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde: présentation de M. Hafez Ghanem, Sous-Directeur général de la FAO, chargé du Département du développement économique et social.

### **III. DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LA GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS, DES PÊCHES ET DES FORÊTS, DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE**

2. Le CSA sera invité à adopter la version finale des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Les directives ont été mises au point dans le cadre d'une large participation approuvée par le Bureau du CSA.

### **IV. INITIATIVES MONDIALES ET RÉGIONALES ET LIENS AVEC LE CSA: ÉTAT DE LA QUESTION**

3. Au titre de ce point à l'ordre du jour, on entend offrir une occasion de débat en vue de renforcer la coopération et la collaboration aux niveaux mondial et régional entre des parties prenantes très diverses.

4. Les représentants des principales initiatives intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale et régionale décriront brièvement leur action, informeront le Comité des dernières avancées et mettront l'accent sur les liens avec le CSA. Ces brefs exposés seront suivis d'un échange de vues sur les questions mondiales (initiatives du G20, Initiative de

L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale [GCRAI], Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Organisation mondiale du commerce [OMC], etc.) et sur les questions régionales (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique [NEPAD], Communauté des pays de langue portugaise, Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [CILSS], Autorité intergouvernementale pour le développement [IGAD], Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, etc.).

## V. TABLES RONDES

5. L'objet des tables rondes est de renforcer le rôle du Comité, censé favoriser une plus grande convergence des politiques et une meilleure coordination, grâce, notamment, à l'élaboration de stratégies internationales et de directives facultatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition inspirées des meilleures pratiques et fondées sur les enseignements tirés des expériences locales, les apports reçus aux niveaux national et régional ainsi que les avis d'experts et l'opinion des différentes parties prenantes.
6. Il s'agira de mettre au point des recommandations concrètes qui seront présentées au Comité. Les experts présenteront leurs points de vue sur les sujets abordés puis un débat ouvert sera organisé en vue de mettre au point des recommandations applicables, pour approbation. Les principales conclusions et recommandations de chaque table ronde seront présentées par un rapporteur en séance plénière.
7. Il y aura trois tables rondes, dont deux seront organisées simultanément. Elles mettront l'accent sur les enjeux suivants, qui intéressent la sécurité alimentaire et la nutrition:
  - a) Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements favorables aux petits exploitants agricoles (table ronde parallèle).
  - b) Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et nutrition (table ronde parallèle).
  - c) Instabilité des prix des denrées alimentaires.
8. Les documents d'information des trois tables rondes ont été élaborés par le Secrétariat du CSA en collaboration avec les équipes spéciales composées de représentants du Groupe consultatif du CSA. Les rapports suivants doivent être examinés à la lumière des documents d'information:
  - Pour la table ronde a): Le rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition sur les régimes fonciers et investissements internationaux dans le secteur agricole - résumé et recommandations à l'intention des responsables (CFS:2011/4 Add.1), ainsi que le rapport de situation sur les principes destinés à promouvoir un investissement agricole responsable (CFS:2011/Inf.16).
  - Pour la table ronde c): Le rapport sur l'instabilité des prix et sécurité alimentaire du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et le résumé des recommandations à l'intention des décideurs (CFS:2011/3 Add.1). Les rapports des ateliers sous-régionaux de la FAO sur la réponse apportée à l'instabilité des prix des denrées alimentaires et le Plan d'action du G20 sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture ont également été pris en compte.

9. Les principaux éléments des rapports du Groupe de haut niveau seront présentés aux différentes tables rondes, selon leurs thèmes respectifs.

## **VI. COORDINATION MONDIALE ET APPUI AUX PROCESSUS NATIONAUX**

10. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité envisagera différents moyens de renforcer la collaboration, d'améliorer la coordination et de guider les actions synchronisées des nombreuses parties prenantes.

11. Le Comité examinera:

- a) le processus qui vise à cartographier les activités intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau national, y compris le résultat de l'atelier technique à but consultatif organisé avec les parties prenantes concernées et un examen des systèmes, outils et usages existants;
- b) des études de cas par pays sur la cartographie des activités concernant la sécurité alimentaire et la nutrition;
- c) les progrès obtenus dans l'élaboration d'un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition à partir des cadres existants, pour permettre au CSA de mieux remplir son rôle de coordination et pour synchroniser les actions des nombreuses parties prenantes;
- d) le résultat de la table ronde chargée d'analyser les méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim.

## **VII. MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU CSA**

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité:

- a) examinera, en vue de son adoption, le règlement intérieur révisé du CSA, établi sur la base des indications du document relatif à sa réforme;
- b) examinera un cadre axé sur les résultats, présenté par le secrétariat du CSA.

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité:

- a) sera informé de l'avancement de la mise en place des décisions prises par le CSA, notamment le plan de travail du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour l'année suivante;
- b) examinera une proposition tendant à renforcer la participation du secteur des entreprises privées au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CFS:2011/Inf.15);
- c) examinera les dispositions prises pour la trente-huitième session plénière du CSA;
- d) élira le Président du CSA et conviendra de la nouvelle composition de son Bureau pour l'exercice biennal 2012-2013.

## **IX. RAPPORT DE LA SESSION**

14. Adoption du rapport de la session.